

L'égalité de genre dans la philanthropie en France

Juillet 2025

L'étude

En matière d'**égalité de genre**, c'est-à-dire le principe selon lequel les femmes, les hommes et les minorités de genre doivent être traités également, et sans discriminations, il existe **un décalage entre l'importance et l'urgence des enjeux et l'ampleur des investissements**. La philanthropie, fait face à un paradoxe : alors que les femmes y jouent un rôle prépondérant, la lutte pour leurs droits reste insuffisamment soutenue. A l'échelle mondiale, **seulement 8 % des financements philanthropiques soutiennent l'égalité de genre**¹.

Comment expliquer le sous-financement persistant de l'égalité de genre ?

Pour répondre à cette question, la **Coalition pour une Philanthropie Féministe**, un regroupement de douze bailleurs créée en 2021, a commandé à l'Agence Phare une étude sur la place de l'égalité de genre dans la philanthropie française. Cette synthèse présente quelques uns des résultats clés de l'étude, mais aussi des pistes d'action :

Sommaire

- 1 Chiffres clés** p. 2
- 2 Analyse : comment expliquer le faible engagement philanthropique pour l'égalité de genre ?** p. 4
- 3 Agir pour renforcer l'engagement philanthropique en faveur de l'égalité de genre** p. 5

1. OCDE (2021). *Private philanthropy for development survey*.

Méthodologie

Un questionnaire renseigné par 127 structures philanthropiques

Diffusé à l'ensemble des structures philanthropiques distributives françaises ou investissant en France, ce questionnaire sur la place de l'égalité de genre dans les projets financés a été renseigné fin 2024 par 127 structures, dont 65 financent l'égalité de genre. Leur budget total est de 380M€.



Une base de données des subventions 2023 de 53 structures philanthropiques

Nous avons recueilli et analysé le détail des subventions distribuées en 2023 par 53 structures finançant explicitement et prioritairement l'égalité de genre.



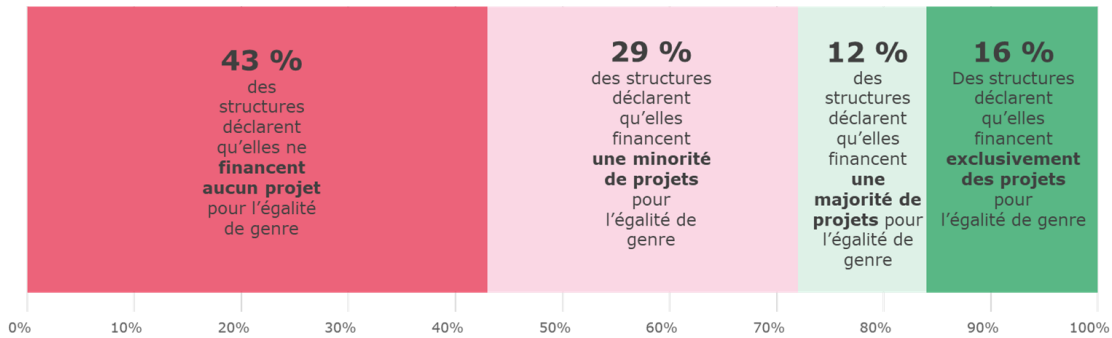
Une enquête qualitative dans 20 structures philanthropiques

Menée entre novembre 2024 et février 2025 par entretiens sociologiques avec 20 acteurs et actrices de la philanthropie représentant autant de structures finançant l'égalité de genre dans des proportions variables.



1 Chiffres clés

En France, l'égalité de genre occupe une place minoritaire dans la philanthropie



3/4 des structures philanthropiques déclarent qu'elles ne financent pas du tout ou de façon minoritaire des projets pour l'égalité de genre.

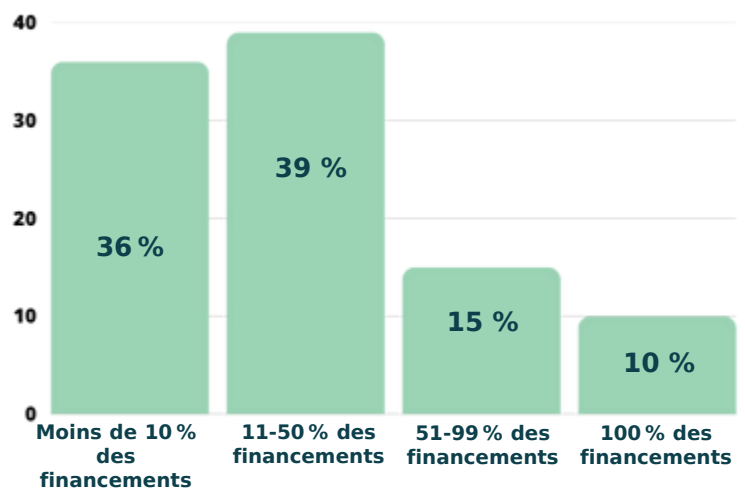
Au delà des déclarations, si l'on raisonne en euros distribués, **seulement 7 % des fonds distribués par la philanthropie française - soit environ 140 millions d'euros - ciblent l'égalité de genre¹.**

Focus : les structures qui financent l'égalité de genre

Les chiffres qui suivent ne concernent que les structures qui déclarent financer des projets sur l'égalité de genre, de façon minoritaire, majoritaire ou exclusive. Ces structures ne constituent pas une communauté homogène : leurs profils, pratiques et engagements sont très variables et polarisés.

Parmi les structures qui déclarent financer le genre, un tiers ne le font que de façon marginale, en y allouant moins de 10 % de leurs financements. Un quart d'entre-elles seulement y consacrent plus de la moitié de leur budget.

Répartition des structures qui financent l'égalité de genre selon la part de leurs financements consacrée à cet enjeu



L'échantillon

Les 127 structures qui ont renseigné le questionnaire représentent environ 3 % des structures distributives actives en France. L'échantillon est composé de :

- 26 % fonds de dotations ;
- 13,5 % de fondations abritées ;
- 16 % de fondations reconnues d'utilité publique (FRUP) ;
- 27 % de fondations d'entreprises ;
- 2 % de fondations de coopération scientifique/partenariales/hospitalières/universitaires.

Par rapport au paysage philanthropique national, les FRUP et fondations d'entreprises sont surreprésentées dans l'échantillon.

66 structures répondantes ont indiqué **leur budget global**. Elles se répartissent ainsi :

- 20 % ont un budget compris entre 0 et 200 k€ ;
- 29 % un budget compris entre 201 et 900 k€ ;
- 21 % un budget compris entre 901 et 2000 € ;
- 30 % un budget supérieur à 2001 k€.

Source : questionnaire « Les pratiques des financements des structures de la philanthropie », Agence Phare 2024.

1. Nous comparons ici l'estimation globale de l'Observatoire de la Philanthropie de la Fondation de France (2,1 milliards d'euros annuels pour toute la philanthropie distributive en 2021, dernières données disponibles) au montant des subventions des philanthropiques explicitement engagées (134 millions en 2023), consolidé par l'estimation issue du questionnaires (entre 140 et 150 millions).

Des pratiques spécifiques chez les structures les plus engagées

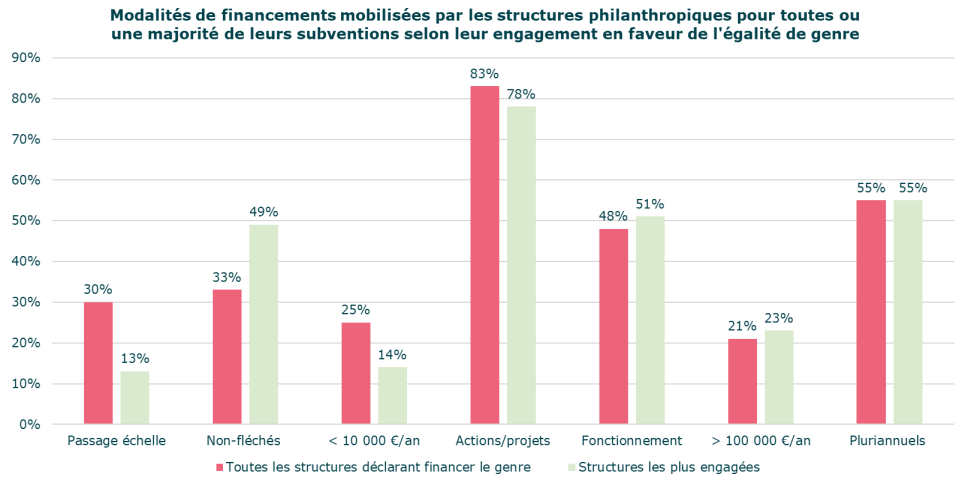
Parmi les structures qui déclarent financer l'égalité de genre, l'enquête révèle des pratiques très diversifiées qui dépendent de **l'intensité de l'engagement financier, politique et stratégique.**

47 % des structures qui financent l'égalité de genre se considèrent **féministes** ou disent **intégrer le genre à leur stratégie.** Ces structures **les plus engagées** se distinguent par les modalités de financement qu'elles privilégient, mais aussi par les publics et les thématiques qu'elles soutiennent.

Modalités de financement

Les structures qui financent l'égalité de genre attribuent surtout **des financements d'actions/projets** (pour 83 % d'entre elles), de fonctionnement (48 %) et pluriannuels (55 %).

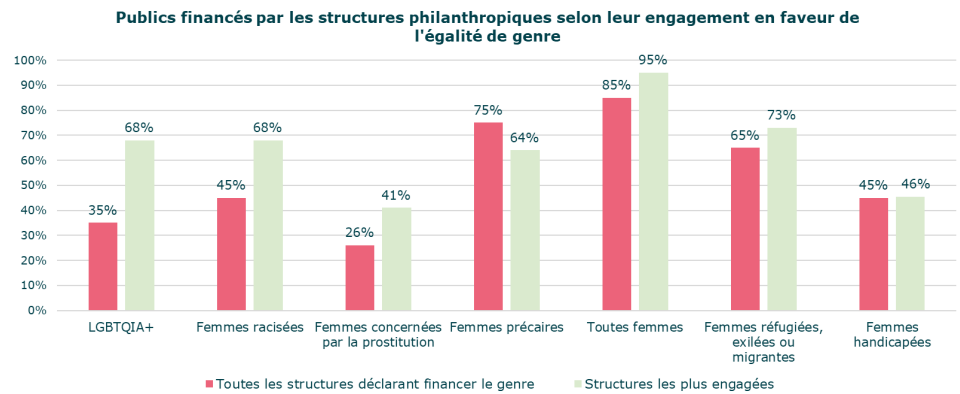
Les structures les plus engagées pour l'égalité de genre recourent davantage aux **financements non-fléchés** (49 % d'entre elles contre 33 % de l'ensemble des structures). Elles attribuent aussi moins de financements inférieurs à 10 000 € annuel (14 % pour les plus engagées contre 25 % pour l'ensemble des structures) ou pour passer à l'échelle (13 % contre 30 %).



Publics

Côté publics, les structures qui financent l'égalité de genre soutiennent surtout des projets généralistes à destination de toutes les femmes (dans 85 % des cas), des femmes précaires (75 %) et des femmes réfugiées, exilées ou migrantes (65 %).

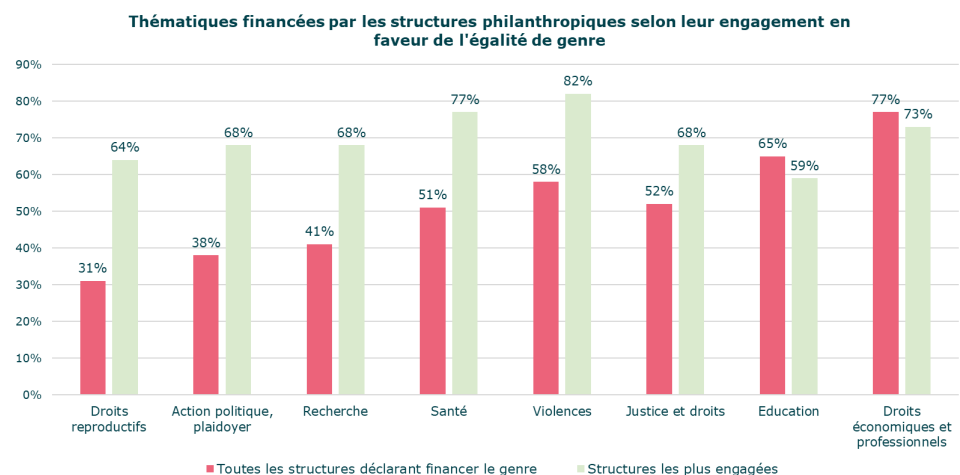
Les plus engagées se distinguent en soutenant davantage les **femmes racisées** (68 % le font contre 45 % de l'ensemble) ; **les femmes concernées par la prostitution** ou la traite (41 % contre 26 %) et les **publics LGBTQIA+** (68 % contre 35 %).



Thématiques

Côté thématiques, les structures qui financent l'égalité de genre soutiennent des projets qui portent surtout sur les droits économiques et professionnels (77 %), l'éducation et la formation (65 %) et la lutte contre les violences (58 %).

Les structures philanthropiques **les plus engagées se distinguent en finançant davantage les droits reproductifs** (64 % d'entre elles le font, contre 31 % de l'ensemble) et **l'action politique et le plaidoyer** (68 % le font contre 38 % de l'ensemble).



2 Analyse : comment expliquer le faible engagement philanthropique pour l'égalité de genre ?

L'engagement de la philanthropie française pour l'égalité de genre est encore insuffisant, et loin d'être à la hauteur des enjeux. A peine plus de la moitié des structures déclarent financer des projets en faveur de l'égalité de genre, et seulement un quart déclare financer une majorité de projets autour de cet enjeu. Surtout, lorsque l'on se concentre sur ce que cela représente en euros, on constate que **les fonds distribués en faveur de l'égalité de genre sont extrêmement minoritaires (seulement 7% des fonds de la philanthropie en France)**. L'étude révèle trois pistes explicatives principales.

Un décalage important entre les discours et les pratiques

L'étude révèle que certaines structures déclarent soutenir des projets en faveur de l'égalité de genre mais ne financent cet enjeu que de façon marginale. Cela explique **l'écart entre la part des structures qui déclarent soutenir l'égalité de genre et la faiblesse des fonds effectivement alloués à cette cause.**

Dans d'autres cas, des financements de projets qui portent une vision essentialisante et homogène des femmes sont présentés comme un soutien à l'égalité de genre. **Or, les femmes ne sont alors pas ciblées pour elles-mêmes**, mais sont perçues au prisme de leur rôle familial et communautaire comme un moyen de toucher d'autres publics cibles, autrement dit comme outils ou vecteurs de la philanthropie. Encore trop souvent, une confusion persiste entre le fait de cibler des femmes et le fait d'agir pour la réduction des inégalités et discriminations subies par les femmes.

Cela montre que **l'approche transversale et stratégique du genre, nécessaire à la progression de l'égalité, est encore trop rare dans la philanthropie française.** Les structures engagées à la fois financièrement (*via* plus de la moitié de leurs financements), politiquement *via* une posture féministe et stratégiquement ne représentent que 17 % seulement de l'échantillon enquête (soit 22 structures).

Le reflet de la moindre place des femmes à des postes de direction

L'étude a montré que **la présence des femmes aux postes de présidence et de direction des structures philanthropiques est un facteur clé de leur engagement en faveur de l'égalité.** Les structures qui financent l'égalité de genre ont plus souvent des femmes directrices (72 %, contre 67 % de celles qui ne financent pas ce sujet) et des femmes présidentes (47 % contre 40 %). Bien que les femmes soient très majoritaires dans la philanthropie (elles représentent 80 % des salariées et 52 % des membres des CA pour les structures enquêtées), elles restent minoritaires aux postes de présidence (40 %). Leur place minoritaire aux postes stratégiques est un élément explicatif de la faible prise en compte de l'égalité de genre par la philanthropie en France.

La montée des conservatismes

Enfin, dans un contexte de réduction des fonds publics et de montée des conservatismes, certains acteurs de la philanthropie manifestent **une crainte d'afficher des positionnements explicitement progressistes.** Récemment, le retrait de certains fonds philanthropiques européens structurants qui finançaient jusque là l'égalité de genre a alimenté cette dynamique de marginalisation des mouvements en faveur de l'égalité et de légitimation des positionnements anti-droits. Dans les sphères médiatiques et philanthropiques, l'égalité de genre fait actuellement face à une période de *backlash* (contrecoup) décrite comme une « *gender fatigue* » : une lassitude vis-à-vis des enjeux d'égalité entre les femmes et hommes, perçus comme suffisamment - voire trop - soutenus. **Notre mesure de la place de l'égalité de genre dans la philanthropie française montre pourtant que cette lassitude n'est pas fondée sur la réalité, puisque l'implication réelle est très minoritaire.**

3 Agir pour mieux soutenir l'égalité de genre

Ces constats confirment l'importance d'une action collective et structurée en faveur d'une meilleure prise en compte du genre dans la philanthropie. **L'augmentation des financements à destination de l'égalité de genre est une nécessité**, en particulier dans un contexte de montée des conservatismes et des mouvements anti-droits. Le Global Philanthropy Project estime ainsi qu'**entre 2013 et 2017, les mouvements anti-genre ont reçu près de 4 milliards de dollars**¹.


Plusieurs actions sont possibles pour **faire du genre un enjeu transversal dans toute la philanthropie** et pour **fédérer et outiller les structures déjà actives** :

- **Inform** l'ensemble des acteurs et actrices de la philanthropie des inégalités de genre qui structurent le champ ;
- **Plaider pour la prise en compte du genre comme un enjeu transversal**, et non comme une thématique parmi d'autres ;
- **Inciter la production et la diffusion de données** pour un meilleur diagnostic de la place du genre dans la philanthropie ;
- **Porter un discours progressiste assumé** pour la défense des droits des femmes et des minorités de genre, l'égalité et la lutte contre les discriminations ;
- **Proposer des outils** pour lever les freins et promouvoir les bonnes pratiques.

1. Global Philanthropy Project. (2021). *Meet the Moment: A Call for Progressive Philanthropic Response to the Anti-Gender Movement*, page 13.

La Coalition pour une Philanthropie Féministe : un projet rassembleur

Créée en 2021 par un groupe de bailleurs de fonds soucieux de promouvoir l'égalité et les droits des femmes, la **Coalition pour une Philanthropie Féministe propose un rassemblement** à toutes les structures de la philanthropie française désireuses de s'engager pleinement en faveur de l'égalité de genre. Ses objectifs sont :

- 
- **De structurer un mouvement progressiste et féministe au sein de la philanthropie française**, afin de faire front commun face à la montée des mouvements anti-droits ;
 - **De mobiliser davantage de ressources en faveur de l'égalité de genre**, afin d'être à la hauteur des enjeux ;
 - **D'outiller les structures philanthropiques déjà engagées** pour augmenter leur impact sur la réduction des inégalités de genre.

Les membres

- Focus 2030
- Fondation BNP-Paribas
- Fondation CHANEL
- Fondation de France
- Fondation des Femmes
- Fondation Médecins du monde
- Fondation RAJA-Danièle Marcovici
- Fondation pour la Recherche sur l'Endométriose
- Fonds L'Oréal pour les Femmes
- Fonds pour les Femmes en Méditerranée
- Kering Foundation
- Mirova Foundation

Réalisation et contacts



Agence Phare

Clémence Perronnet – clemence@agencephare.com

Manon Réguer-Petit – manon@agencephare.com